



54^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 9 – Résolution L.31 – De la rhétorique à la réalité : un appel mondial à l'action contre le racisme

Explication de vote du Luxembourg

12 octobre 2023

Monsieur le Président,

Le Luxembourg remercie le Groupe africain pour la présentation de la résolution L.31 et pour tous les efforts faits lors des consultations sur le projet de résolution devant nous.

Le Luxembourg est pleinement engagé pour la lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et toutes les autres formes d'intolérance, d'exclusion ou de marginalisation. Nos efforts au niveau national pour la mise en place d'un plan d'action national pour la lutte contre le racisme continuent ; les autorités compétentes sont en train de consulter la société civile et notamment les organisations représentant les Luxembourgeoises et Luxembourgeois et résidentes et résidents d'ascendance africaine. Nous espérons pouvoir présenter ce plan d'action sous peu. Dans le même ordre d'idées, le gouvernement luxembourgeois a présenté le 26 septembre dernier le plan d'action national de lutte contre l'antisémitisme et nous nous opposons à l'antisémitisme dans toutes ses formes.

Encore cette année, nous avons accepté de nombreuses recommandations qui nous ont été faites lors de notre quatrième examen périodique universel pour renforcer notre action nationale pour lutter contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et d'autres formes d'intolérances. Mon pays a eu un dialogue constructif très enrichissant avec le Comité contre la discrimination raciale en avril 2022 et nous nous attelons à mettre en œuvre les recommandations de ce dernier.

Le Luxembourg saluerait un consensus sur la résolution L.31. Si un consensus n'est pas possible, nous nous abstiendrons du vote.

Je vous remercie.

(242 mots/3min)